

Villars-le-Grand, le 21 septembre 2017, midi.

Préavis municipal No 2017/07

Demande de crédit de CHF 136'700.- pour la réfection de la Tour de l'Horloge de Villars-le-Grand

La commission, composée de Messieurs Jean-Pierre Annichini, Pierre-André Christinat et Alexandre Bardet se sont rencontrés les 15 et 20 septembre 2017. Nous avons étudié le préavis ainsi que les dossiers fournis, visité la tour et reçu le municipal en charge du dossier, M. Albert Gavillet. Ce dernier a répondu à toutes nos questions et nous a présenté les devis de l'entreprise Muff, spécialiste de rénovation de clochers et unique prestataire pour conduire ce genre de travaux.

L'architecte de la section des monuments du canton de Vaud, Mme Elisabeth Bavaud a mandaté Mme Fabienne Hofmann, historienne des monuments, afin de rédiger un rapport très bien détaillé sur les travaux à entreprendre pour la restauration de l'ensemble de l'ouvrage. Il est disponible auprès de M. Gavillet.

La commission juge le montant demandé par la municipalité justifié, vu l'importance et surtout la spécificité des travaux.

Par conséquent, la commission recommande au conseil communal d'accepter le préavis 2017/07 tel que présenté, et de donner mandat à la municipalité afin d'effectuer les travaux de réfection de la Tour de l'Horloge de Villars-le-Grand.

Nous laissons la commission des financements vous donner leur recommandation au sujet du financement.

Pour la commission

Jean-Pierre Annichini

Pierre-André Christinat

Alexandre Bardet